

– Réunion de l'équipe pédagogique du département d'Histoire –  
Jeudi 24 novembre 2016, 17 h.

**Présents** : B. Amiri ; J.-P. Barrière ; A. Becker ; N. Ben Mustapha ; R. Buisset ; H. Daussy ; M. Daussy ; L. Delobette ; P. Delsalle ; P. Dietschy ; E. Dziembowski ; A.-Cl. Hägi ; K. Jacquemard ; F. Knittel ; G. Labarre ; J. Lagalice ; B. Littardi ; J. Loiseau ; C. Marchal ; R. Mosini ; A. Pernet ; M. Perroulaz ; C. Tessane ; Q. Vannier ; C. Vanotti  
**Excusés** : S. Bépoix, M.-C. Charpentier, R. Chila, A. Gonzales, S. Krapoth, K. Mackowiak, S. Ponard, E. Rosenblieh, O. Roynette, A. Wagner.

Selon l'ordre du jour les sujets suivants sont abordés :

**1 - Maquette de formation 2017-2021 :**

Un compte rendu est fait de la réunion de soutenabilité du 21/11 où étaient présents A. Mariage P. Gillon, F.-P. Tourneux et les responsables de formation et du département. Lors de cette réunion, il est expliqué que le coût du LMD3 pour l'ensemble des formations de l'UFR SLHS s'élève à 68000 heures (L, Lpro, M, Mpro). Pour le LMD4 (2017/2021), ce coût doit se limiter à 54000 heures. Cette réduction est présentée comme une injonction de la Présidence. L'UFR propose des mesures permettant de limiter les dépenses à 58000 heures. Il s'agit donc d'un premier « coup de rabot », dont on ne sait s'il va être suivi d'un deuxième. Les mesures sont les suivantes :

- Fermeture de l'italien, du russe, de la musicologie et du Traitement automatique des langues (TAL). Cette mesure est présentée comme une injonction de la Présidence. Deux critères ont présidé à ces choix : il s'agit de filières avec peu d'effectifs et peu d'EC (enseignants-chercheurs). Il nous est clairement indiqué que si les Lettres classiques n'avaient pas été si nombreux, ils auraient fait partie du lot. On attendra donc en ce qui les concerne les effets des départs en retraite. Les EC concernés en langue pourront retrouver leur service à Polyglotte, les autres auront un suivi RH.
- Un rééquilibrage CM-TD : pas plus de 50 % de CM sur une UE ou sur un semestre. Il était envisagé pour les masters ayant moins de 10 étudiants une répartition 20 % en CM 80 % en TD, mais en l'absence de décision votée par les instances, elle n'a pas été appliquée aux masters de l'UFR à ce stade du travail sur les maquettes de formations.

Pour répondre à la demande de baisse de coûts des formations, l'UFR a décidé de réduire les volumes horaires de façon identique pour toutes les formations :

- Le nombre de cours en L1 est réduit à 10 semaines, à 11 en L 2, tandis que la L3 reste à 12 semaines de cours. L'année universitaire n'est pas modifiée pour les étudiants qui auront ainsi du temps pour le rattrapage et des plages d'examens plus larges.
- En L1 S1, la méthodologie universitaire est supprimée (EC 32), tandis que environnement informatique et documentation = C2i (EC 31) est transféré en L2. Il ne reste dans cette UE 3 (portail) que la culture générale (EC 33). S'ajoute une mesure plus technique toujours en L1 S1 de pré-fléchage à prévoir dans les 4 UE ouvertes actuellement.
- Pour répondre à l'obligation d'avoir des licences à 1500 h, la Présidence aurait proposé la création d'une UE 6 en L3 qui soit un stage. Refus de l'UFR au vu de l'impossibilité de trouver des stages pour tous les étudiants SLHS. D'où le remplacement du stage par un TER ou projet tutoré assimilé au stage, qui compte 100 h pour les étudiants, tandis que les enseignants encadrant sont rémunérés 12 h par groupe de 40 étudiants.
- Alors que la maquette prévoyait une extension du parcours ScPo à la L2 et la L3, le parcours ScPo est limité à la L1 et cette décision est présentée comme une injonction de la Présidence.

- Des questions sont posées sur la situation au CTU. L'UFR, sans visibilité sur ce sujet pas plus que pour les formations MEEF, n'a pas de réponse à fournir.

Des tableaux présentant les coûts de la formation ont été présentés avec les corrections préétablies, à charge pour nous de les confirmer ou de signifier des changements qui ne peuvent être qu'à la marge.

En réponse à cette présentation, des remarques ont été faites et tout d'abord sur la méthode :

- chaque formation apprend la situation indépendamment des autres ; cela nuit à toute visibilité à l'échelle de l'UFR ;
- les décisions sont prises peu de temps avant les échéances (18 décembre), alors que le travail préparatoire remonte à 2 ans (auto-évaluation, réalisation des maquettes, entrée des données dans kofr).

Ensuite sur les effets de ces mesures :

- elles conduiront à une dégradation supplémentaire de l'enseignement universitaire ;
- elles posent un problème de société : les étudiants des familles modestes seront prisonniers d'une offre de formation au rabais
- les impacts sur les services des enseignants vont être nombreux et difficiles à gérer.

**Bilan** : pour le présentiel, la L doit perdre 664 h par rapport à la maquette proposée ; le M doit perdre 98 h = 772 h (soit 3,97 postes d'EC).

Suite à la rencontre entre le Président et des représentants des 4 formations concernées par la fermeture (23/11 entre 12 et 14 h) :

- Pas de fermeture de formations, mais pas non plus d'augmentation de moyens
- Il faudra donc rediscuter à l'échelle de l'UFR apparemment formation par formation, autrement dit gérer les coupes à venir ...

B. Amiri fait un résumé du conseil de gestion qui s'est tenu précédemment dans l'après-midi : TAL, musicologie et russe fonctionneront normalement, mais l'italien devra entrer en discussions avec Dijon. Les formations à faible effectif seront gérées par la COMUE. Plus question d'appliquer les réductions de 12 et 11 semaines. Une réunion sera tenue avec les directeurs de formation et les responsables de diplômes à ce sujet. Les problèmes seront vus au cas par cas. Le fond du problème est budgétaire. Une demande de renégociation du budget a été faite et pour l'instant refusée. Il est question d'une délégation pour rencontrer le Recteur de l'Académie pour négocier à la hausse le budget. Il est envisagé par le conseil de gestion de bloquer la remontée des cartes de formations.

Réactions dans l'assemblée :

- toutes les données sont entrées dans le logiciel kofr. Que peut bien signifier alors ne pas remonter les maquettes ?
- se limiter au périmètre de l'UFR SLHS pour évaluer les taux d'encadrement ne convient pas toujours : les historiens (en particulier en contemporaine) interviennent de manière substantielle dans d'autres UFR (Ex. : plus de 120h en SJPEG L AES / M Sciences Po), pour ne pas parler de l'ESPE ;
- enseignants comme étudiants sont unanimes à souligner la perte de qualité, sinon de sens, pour les formations en Histoire qu'induiraient de telles mesures dans un contexte de remontée des effectifs, et à refuser de telles évolutions. Une étudiante de master fait remarquer que la location d'un logement à Besançon sur l'année universitaire n'aurait plus de sens avec des horaires parcellaires, et remettraient certainement en cause les choix d'inscription des étudiants à l'UFC.

Concernant le CTU : rien n'est encore connu en ce qui concerne l'organisation des maquettes en distanciel (information donnée par K. Mackowiak après contact avec le Directeur du CTU Fabrice Bouquet).

## 2 / La campagne d'emploi

Sur l'UFR, demande de 15 postes en remplacement de mutations ou de départs en retraite : 8 sont publiés, 7 postes sont gelés. J.-P Barrière revient sur la question du poste de MCf laissé vacant par la promotion de C. Vuillermot et qui a été gelé par l'UFR. Il souligne l'importance des besoins en histoire contemporaine (il manquerait, selon les calculs fournis au conseil, 3,5 postes, même en tenant compte des restrictions horaires proposées par l'UFR) et le danger de voir disparaître définitivement ce poste, puisque l'UFR a décidé de ne pas pourvoir d'emploi d'ATER sur ce support en 2017-2018, et sans doute au-delà. De surcroît, chacun sait que la sous-section de contemporaine est dans une situation très fragile. Il n'est tenu compte, dans les décisions prises, ni des effectifs étudiants, ni des besoins pour les laboratoires, ce qui contrevient à toutes les proclamations antérieures de l'Université. Il souhaite une réaction collective des historiens (et certainement au-delà), ce qu'approuve le directeur du LSH, qui évoque le risque réel de casser la dynamique avérée du laboratoire. Le département est prêt à s'associer au laboratoire pour faire valoir l'importance de ce poste tant au niveau de la formation que pour la recherche.

## 3 / Le fonctionnement de la L

J. Loiseau résume la teneur du conseil tenu en vue du perfectionnement de la Licence qui s'est réuni le jeudi 3 novembre. Les problèmes en L3, relevant d'une compréhension des attendus dans un enseignement en particulier, ont été résolus aisément par une médiation du responsable de diplôme. Les problèmes en L1 se sont résorbés également, mais on remarque aussi une déperdition. Les études sont en tout cas menées dans un état d'esprit différent dans la seconde moitié du semestre.

B. Amiri souligne l'augmentation des effectifs en début d'année, la présence d'un public venu à l'Université par défaut, le grand nombre d'étudiants par TD (40), la difficulté de les faire travailler à l'oral, l'absence d'enseignant-référent pour l'encadrement.

Il apparaît au sortir du débat qu'il sera nécessaire :

- de **revoir par sous-sections les contenus des enseignements du S1 L1** en veillant à des programmes suscitant l'intérêt et la curiosité et dont la mise en forme doit permettre la transmission des connaissances et des méthodes
- de **réviser les MCC du S1 L1** pour les adapter à des publics qui ne connaissent plus les fondamentaux, mais doivent être amenés à les intégrer
- de veiller, malgré le grand nombre d'étudiants, à une **discipline** et un **encadrement** propres à assurer le succès des études.

## 4 / Questions diverses :

### Dates des forums

- . Haut Doubs : **jeudi 2 février** au lycée Xavier Marmier de Pontarlier (1ères)
  - . Info Jura : **vendredi 20 janvier** Lycée du Bois Mouchard (Terminales)
  - . Sup Info **Jeudi 30 mars** Lycée les Haberges Vesoul (1ères)
  - . Sup Info Aire urbaine : **jeudi 6 avril** Lycée Armand Peugeot Valentigney (1ères)
- S'ajouteront le forum à Besançon (date ?) et les **JPO** (11 février)

Le Directeur du département, n'étant pas disponible aux 2 premières dates, fait appel aux collègues qui voudront bien le seconder dans cette tâche (**le contacter par mail au plus vite**). Il est souligné aussi que les enseignants auront toutes les difficultés à exposer des formations qui, dans la nouvelle carte, seraient privées de leurs moyens de fonctionner et dont la qualité ne serait plus assurée.

**Présentation des sujets de recherche** par les enseignants-chercheurs (EC) avant l'entrée en master : à la question posée il est répondu que chaque année, les EC sont informés de la tenue de cette réunion.

**Information sur une demande de BQF** : un voyage d'une semaine est organisé à Rome en mai 2017 pour les L3, par B Amiri, qui va déposer une demande. Le voyage est à visée transdisciplinaire.

Question sur l'**égalité dans la notation**. Réponse : si les groupes sont divisés pour des exercices différents et corrigés par des enseignants différents, il faut veiller à ce que les groupes soient intervertis pour que cette égalité ressorte.

La séance est levée à 19 h.